Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2024

# LA VAPE ROUSSE

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026**
**Département : Vaucluse**
**Cette annonce paraîtra le 23 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

**LA VAPE ROUSSE**
**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social et de liquidation :**
**56 Impasse du Bosquet**
**84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**
**952 816 148 RCS AVIGNON**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michaël REYNAUD, demeurant 56 Impasse du Bosquet 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 56 Impasse du Bosquet 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la

Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2024

liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !